
[Imprimer](#)

ZAC Marne Europe : début de l'enquête publique

Image

Du 14 février au 15 mars 2022, le public est appelé à se prononcer quant au défrichement et à la modification du plan local d'urbanisme de la ville nécessaire à la réalisation de la ZAC Marne Europe à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne).

Articulé autour de la gare Bry-Villiers-Champigny, qui sera desservie en 2025 par la ligne 15 du Grand Paris express, le quartier accueillera à terme près de 1 250 logements, 80 000 m² de bureaux, 17 000 m² de commerces ainsi que des locaux d'activité, des équipements publics et des lieux culturels dont un palais des congrès. L'objectif est de bâtir un quartier dense, mixte, ouvrant une place notable à la nature et à la biodiversité.

L'enquête publique, qui se déroule du 14 février au 15 mars, constitue une étape fondamentale pour débiter les premières constructions du projet. « Dans le cadre de cette enquête publique, explique Philippe Hermet, directeur opérationnel d'Epamarne, nous répondons à tous les sujets environnementaux et administratifs nécessaires pour valider le dossier de réalisation de la ZAC au dernier trimestre 2022. »

A l'issue de cette procédure, l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois sera en charge de la modification du PLU de la commune de Villiers-sur-Marne. Côté aménagement, Epamarne réalisera en 2023 l'ensemble des voiries, des espaces publics (dont le jardin métropolitain) et l'esplanade des gares. La Compagnie de Phalsbourg coopère sur le projet et travaille également sur cinq opérations immobilières importantes de la ZAC qui feront l'objet de dépôts de permis sur l'année 2022.

Les livraisons doivent s'échelonner entre 2025 et 2027.

[Accéder au dossier d'enquête publique](#)